



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2026

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 9

Conseillers votants : 9

Etaient présents : Francis BOIZUMAULT, Laurence BERNARD, Frédéric BOISSINOT, Alain GUESDON, Francine CHENU, Jean-Pierre SEGUIN, Sonia BLIECK, Sandrine MARTIN, Caroline GERVIER

Etaient absents excusés : Christian PERTUS, Jean- Marc THUAU

Etait excusé avec pouvoir : Néant

A été nommée Secrétaire de séance : Laurence BERNARD

L'An deux mille vingt-six et le six mars à 18h30, le conseil municipal de la commune d'ANNEPONT, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis BOIZUMAULT.

Ordre du jour :

- **Approbation du procès-verbal en date du 28 Janvier 2026**
- **Délibération : Approbation du Compte Financier Unique 2025**
- **Délibération : Affectation des résultats**
- **Questions diverses.**

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 Janvier 2026

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et soumet à approbation le procès-verbal de la séance du 28 Janvier 2026.

Après lecture, il n'y a pas d'observations. Ce dernier est approuvé à l'unanimité par les membres présents du conseil municipal.

Délibération n°D2026030601 : Approbation du Comte Financier Unique 2025

L'an deux mille vingt-six, le six mars à 18H30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Frédéric BOISSINOT

Date de la convocation : 27 février 2026

Date d'affichage : 27 février 2026

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Étaient présents : M. BOISSINOT Frédéric, Mme CHENU Francine, Mme MARTIN Sandrine, M. GUESDON Alain, Mme BLIECK Sonia, M. SEGUIN Jean-Pierre, Mme GERVIÉRE Caroline, Mme BERNARD Laurence

Était absent : M. BOIZUMAUULT Francis

Étal(en)t excusé(s) : M. PERTUS Christian, M. THUAU Jean-Marc

A été nommée **secrétaire de séance** : Mme BERNARD Laurence

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité des suffrages exprimés, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote, APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 comme suit :

Investissement

Dépenses : Prévu : 599 480,61

Réalisé : 84 419,24

Reste à réaliser : 14 362,62

Recettes : Prévu : 599 480,61

Réalisé : 117 008,44

Reste à réaliser : 0,00

Fonctionnement

Dépenses : Prévu : 456 813,46

Réalisé : 287 671,97

Reste à réaliser : 0,00

Recettes : Prévu : 456 813,46

Réalisé : 449 019,18

Reste à réaliser : 0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 32 589,20

Fonctionnement : 161 347,21

Résultat global : 193 936,41

Délibération n°2026030602 : Affectation des résultats 2025

L'an deux mille vingt-six, le six mars à 18H30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOIZUMAUULT Francis, Maire.

Date de la convocation : 27 février 2026

Date d'affichage : 27 février 2026

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Étaient présents : M. BOIZUMAUULT Francis, Mme CHENU Francine, Mme MARTIN Sandrine, M. BOISSINOT Frédéric, M. GUESDON Alain, Mme BLIECK Sonia, M. SEGUIN Jean-Pierre, Mme GERVIÉRE Caroline, Mme BERNARD Laurence.

Étal(en)t excusé(s) : M. PERTUS Christian, M. THUAU Jean-Marc

Mme BERNARD Laurence a été nommée secrétaire de séance.

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. BOIZUMAUULT Francis Maire, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 le 6 mars 2026,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : 7 087,25

- un excédent reporté de : 168 434,46

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 161 347,21

- un excédent d'investissement de : 32 589,20

- un déficit des restes à réaliser de : 14 362,62

Soit un excédent de financement de : 18 226,58

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT 161 347,21

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) : 0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) : 161 347,21

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 32 589,20

Questions Diverses

Répartition des élus pour le bureau de vote des Elections Municipales du 15 mars 2026

De 8H à 13H : Jean Pierre Seguin, Caroline Gervier, Frédéric Boissinot

Président : Francis Boizumault

De 13H à 18H : Laurence Bernard, Sandrine Martin, Alain Guesdon

Présidente suppléante : Francine Chenu

Fin de séance 20h00

Le Maire,



La secrétaire de séance,
Madame Laurence BERNARD



